

# COMMENT RECONNAÎTRE UNE LAMPE QUI SE RECYCLE ?



Les lampes qui se recyclent sont celles qui possèdent le symbole « **poubelle barrée** ». Il signifie qu'elles ne doivent en aucun cas être jetées à la poubelle, car elles contiennent des matières polluantes qui ne seront pas traitées si elles suivent ce chemin. Il faut donc les déposer dans un bac de recyclage approprié (voir fiche « **Dans quels bacs recycler ses lampes ?** »).

Les lampes qu'il faut recycler sont les modèles fluocompactes, les lampes à led et les tubes fluorescents (dits « tubes néons »).

Les autres lampes (halogènes et à incandescence) peuvent être jetées dans la poubelle à ordures ménagères car elles ne contiennent pas de matières polluantes.

## **POUR EN SAVOIR PLUS :**

Relevez le défi **LUMI'TRI** avec vos élèves afin de devenir incollables sur les lampes, leur composition et leur recyclage.

